

Département de la Dordogne  
**DOSSIER D'INVENTAIRE**  
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL  
Conseil d'Architecture d'Urbanisme  
et d'Environnement de la Dordogne  
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE  
Génération mouvement  
Fédération de la Dordogne  
(Association loi de 1901)



**Arrondissement :** Périgueux  
**Canton :** Saint-Astier  
**Commune :** Saint-Astier  
**Lieu-dit :** La Vaure  
**Édifice :** Fontaine-lavoir  
**DOSSIER n°**

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Carte IGN : extraite de Géo Portail

Longitude (référée au méridien international) :

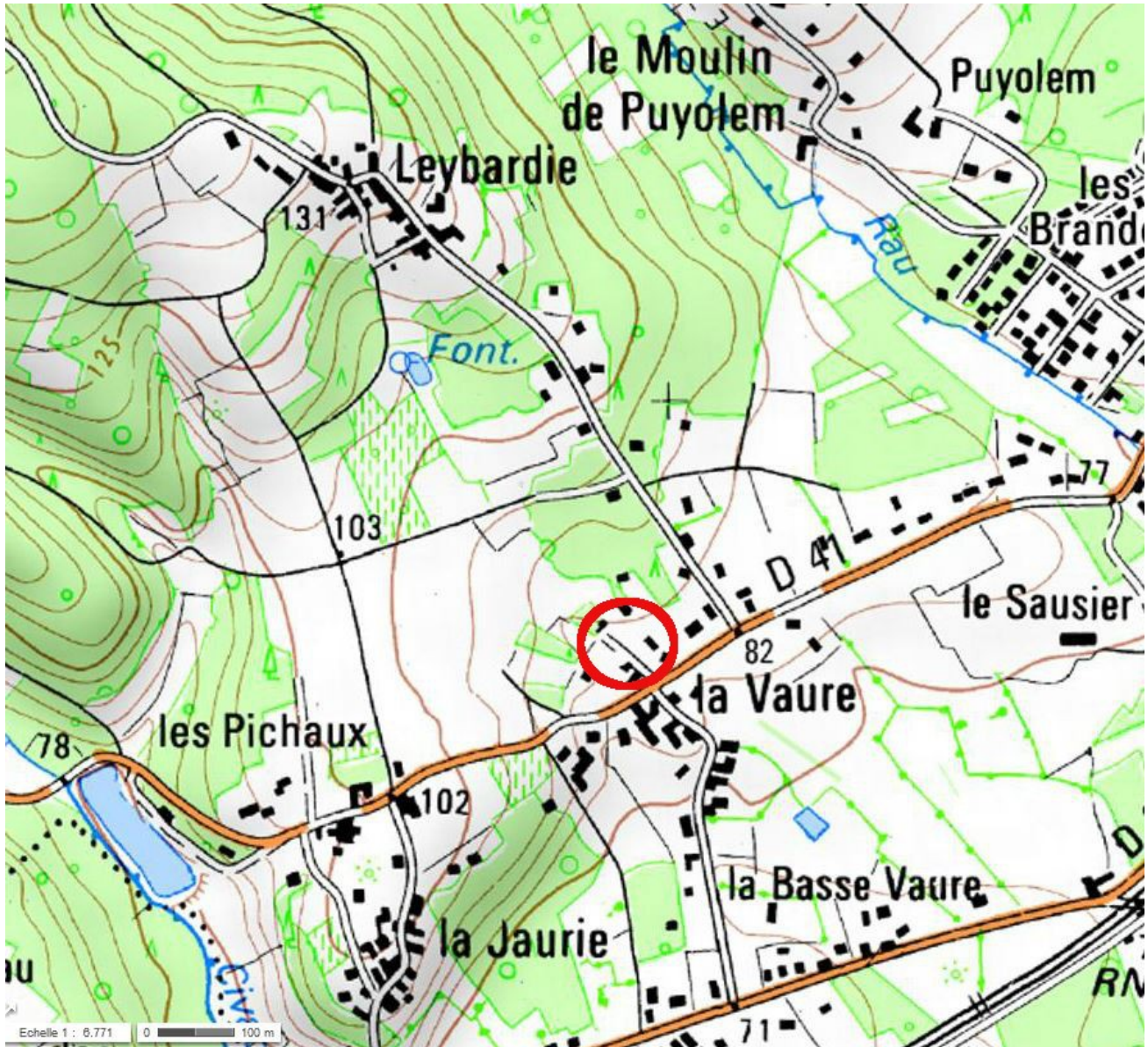
0,505076°

Latitude Nord :

45,135563°

Altitude :

89 m



## LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre extrait de [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr), à jour en CDIF le 12/10/2015, sur le site le 21/10/2015

Échelle d'origine : 1/2000

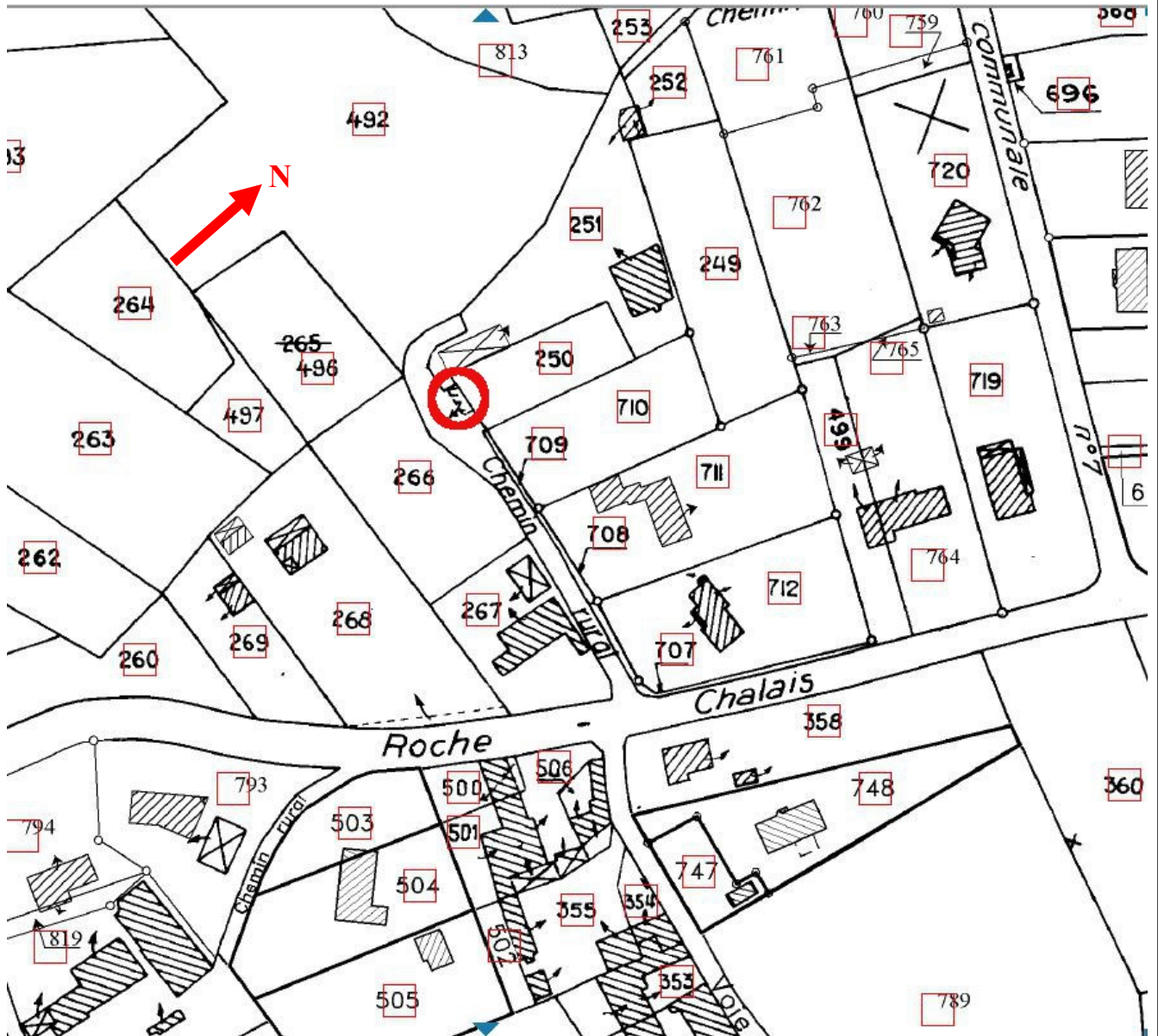
Section : AX

Feuille n° AX01

Parcelle n° Dp/250 - Superficie : Nature : lavoir

Propriétaire : la commune

**Si la carte n'est pas orientée le haut vers le nord, préciser l'orientation**



## LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1808

Échelle d'origine : 1/2500

Section : E

Feuille n° E1

Parcelle n° 1193

Superficie : 6,1750 ha

Nature : châtaigniers

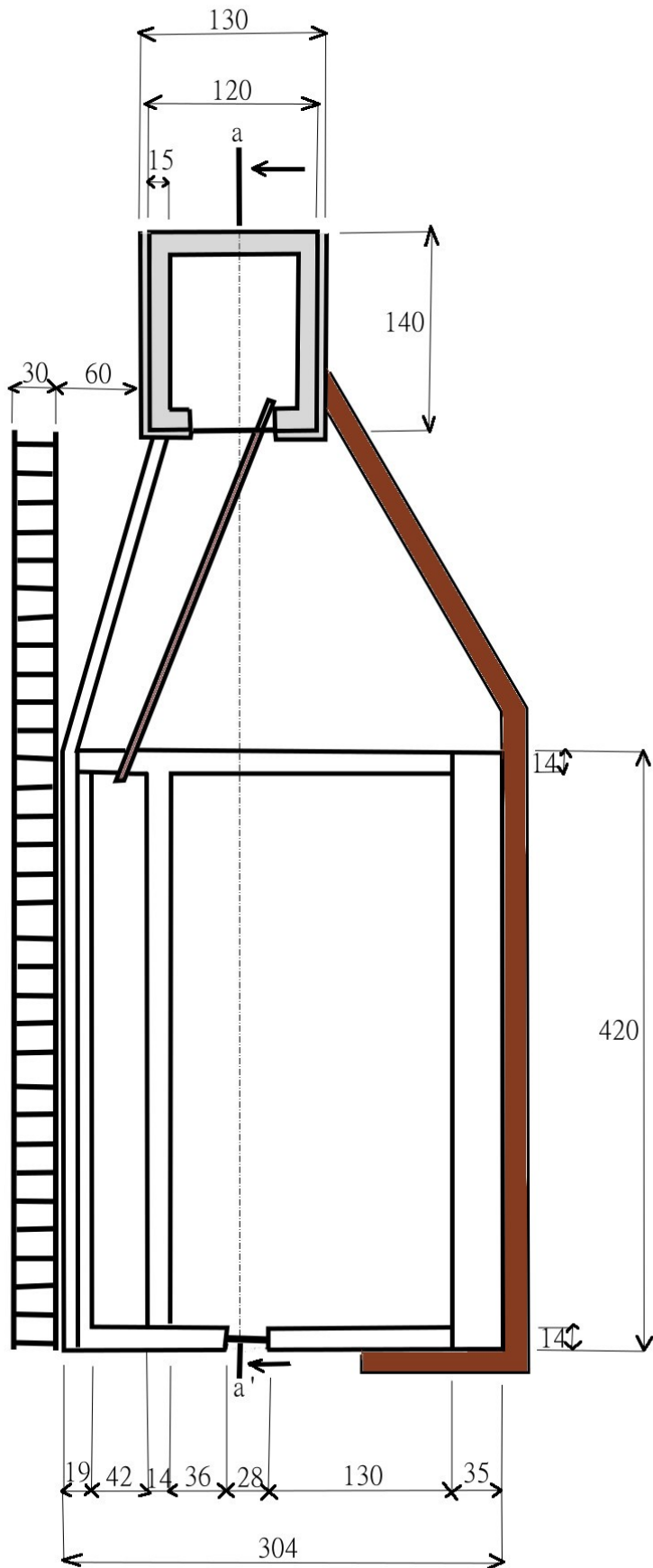
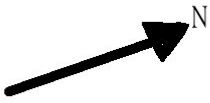
Propriétaire : Thomas Jean dit Charpentier



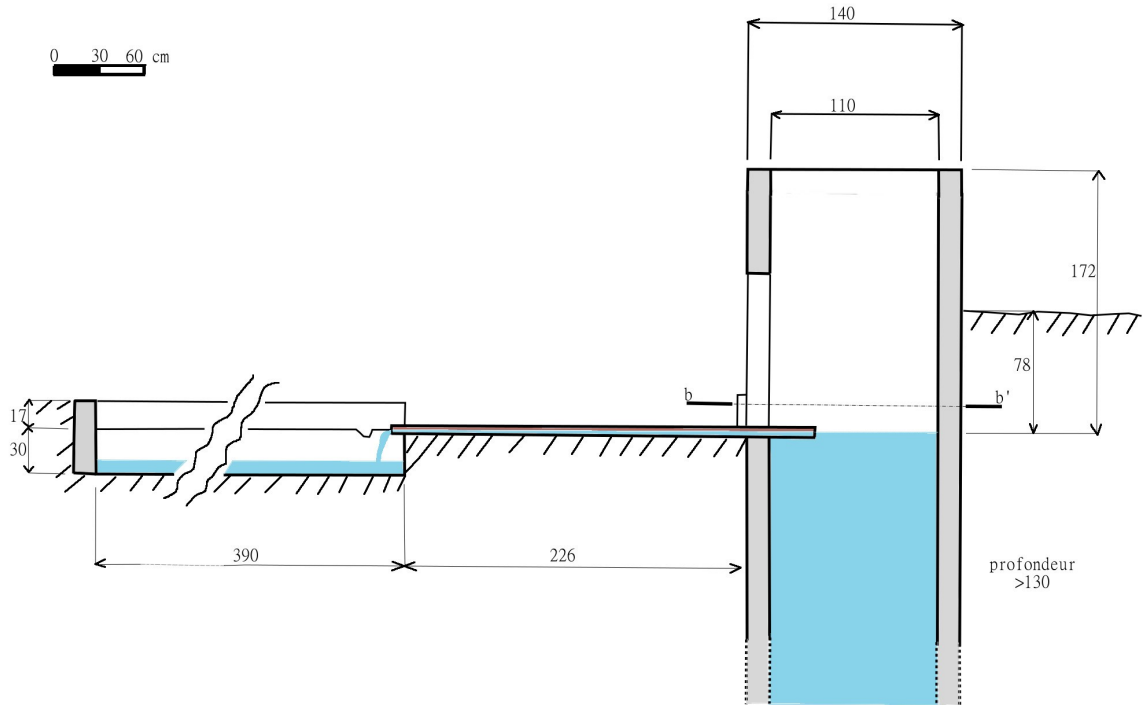
DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Coupe bb'

0 50 100 cm



### Coupe aa'



## DESCRIPTIF ECRIT

Cette ensemble fontaine et lavoir est situé au hameau de la Vaure, le long d'un petit chemin desservant quelques maisons.

La fontaine, de plan rectangulaire, est bâtie en pierre de taille calcaire et coiffée d'une toiture à 2 pans constituée de deux épaisses pierres plates inclinées et accrochées l'une à l'autre par de grosses agrafes de fer. Il est à noter que beaucoup de fontaines de Saint-Astier sont bâties de la même manière.

Celle-ci est adossée à un petit talus derrière et sur le côté nord. Récemment ce talus a été retenu par une palissade en gros rondins qui part de l'angle nord-est de la fontaine et longe le lavoir sur sa longueur et la largeur est. La porte qui avait précédemment disparu a été remplacée par une porte en métal peint en vert.

La profondeur n'a pu être mesurée précisément en raison d'une épaisse couche de vase au fond mais elle dépasse 1,30m.

Un gros tuyau en fonte (6 cm de diamètre), en partie enterré, conduit l'eau de la fontaine au lavoir. L'eau affleure le tuyau dans la fontaine et se déverse sans interruption dans le lavoir, même en plein été.

Le lavoir, de plan rectangulaire (environ 4,20 m sur 3) a été construit en béton et se compose de deux bassins : le plus au bord du chemin est étroit de 42 cm, la bordure côté chemin est taillée en forme de pierre à laver ; c'est dans ce bassin que se déverse l'eau de la fontaine. La bordure séparant les deux bassins a été entaillée pour permettre à l'eau d'aller de l'un à l'autre.

Le second bassin a des bords droits, celui côté talus étant nettement plus élevé que l'autre. Il servait peut-être d'abreuvoir. Au fond de ce bassin, à l'opposé de la fontaine, une échancrure fermée par une grosse planche de bois permet de vider le bassin.

L'espace entre la fontaine et le lavoir a été bétonné et une petite bordure en béton prolonge celle du lavoir jusqu'à l'angle de la fontaine.

Le long de l'ensemble court une grille d'évacuation large de 30 cm.

# DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE







Photo aérienne (Géo portail)



## HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

La fontaine ne figure pas sur le cadastre napoléonien de 1808. Elle est sans doute plus ancienne que le lavoir pour lequel nous avons trouvé aux Archives départementales une liste de souscriptions volontaires pour des réparations à effectuer en 1935.

Sources orales :

Sources écrites :  
AD24, 12 O 450

**DEVENIR DE L'ÉDIFICE  
OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

L'ensemble est en bon état et a été récemment bien aménagé par la municipalité.

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS****Noms et prénoms des rédacteurs**

Catherine Schunck (antenne de Périgueux)

**Dossier achevé le :** 12 décembre 2015

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE

Commune  
St Astier

Souscriptions volontaires

Canton  
St Astier

Nous, soussignés désignés dans le présent état déclarons  
souscrire en vue des travaux de réparations à exécuter au lavoir  
public de "Lavaure", les sommes et les journées qui figurent ci-dessous  
en regard du nom de chaque souscripteur.

n°	Noms et prénoms des souscripteurs	adresses	Souscriptions en argent		nombre de journées matérielles		Souscriptions en nature		Engagements signés
			en chiffres	en lettres			en chiffres	en lettres.	
	Tuytoreau Henri	Lavaure	25.0	vingt cinq fr.	2 j. H.	2 j. B	100.0	cent fr.	Tuytoreau
	Doche Jean	d'	25.0	vingt cinq fr.	2 j. H.	2 j. C	100.0	cent fr.	J. Doche
	Ségalat Antoine	d'	25.0	vingt cinq fr.	"	"	"	"	Ségalat
	Cellérier Jean	d'	10.0	dix fr.	1 j. H.	"	15.0	quinze fr.	Cellérier
	Beaugier Marguerite	d'	5.0	cinq fr.	"	"	"	"	Beaugier
	Lacombe François	d'	25.0	vingt cinq fr.	1 j. H.	"	15.0	quinze fr.	Lacombe
	M. Courroy Jean	d'	20.0	vingt fr.	"	"	"	"	M. Courroy
	David Edmond	d'	25.0	vingt cinq fr.	1 j. H.	"	15.0	quinze fr.	David
	M. Degnier	d'	10.0	dix fr.	"	"	"	"	M. Degnier
	Total:		170.0	"	6 j. H.	4 j. B. 4 j. C.	245.0	"	"

Arrêté par nous, Maire soussigné, la présente  
souscription volontaire dont le montant s'élève à la somme de  
quatre cent quinze francs, dont cent soixante dix francs  
en argent et deux cent quarante cinq francs en nature.  
A St Astier, le 12 septembre 1935  
Le Maire

put

Vu et rendu exécutoire  
Périgueux, le -7 FEV. 1936

LE DÉLÉGUÉ  
REPUBLICAIN  
FRANCAIS



Saurat

